

ne pourraient être dépossédés, et que le peu d'hommes libres qui restaient seraient jugés d'après les anciennes lois, mais qu'ils devraient aussi se recommander à un seigneur, dont ils ne se détacheraient que par de justes motifs.

Ils cherchaient, par cet enchaînement de sujétions, à tenir le pays tranquille; mais cet effort révèle l'accroissement de la puissance des seigneurs, qui secouaient de plus en plus le joug, et qui, enhardis par les privilèges obtenus, réprouvaient les rois dans leurs actes; si bien que Charles et Lothaire furent réduits tous deux à déclarer publiquement, à Liège, qu'ils avaient mal gouverné jusqu'alors, en promettant de mieux se comporter à l'avenir.

Les rois tentèrent de s'opposer, à l'aide de quelques capitulaires, au démembrement de leur autorité; une charte de réforme donnée par Charles à Coulaines, dans laquelle il cherche à remédier aux causes de la guerre, mérite une mention particulière: elle prescrit de restituer aux églises leurs biens et leurs privilèges; il y est recommandé au peuple de respecter le roi et les seigneurs; aux évêques et aux vassaux, de s'opposer aux associations illégales qui sapent la monarchie; la promesse est renouvelée aux grands de ne pas les dépouiller de leurs bénéfices, sinon *par droit et jugement*. Permis à chacun de choisir la loi qu'il veut suivre; mais ce fut une inspiration malheureuse que d'associer les évêques à l'autorité séculière, comme garantie de concorde, et d'inviter tout fidèle à dénoncer les erreurs dans lesquelles le roi pourrait tomber.

Cette dernière mesure ouvrait une immense carrière à des réclamations sans résultat, tandis que ni les évêques ni les comtes ne secondaient le roi pour assurer la paix. Les premiers réunissaient des conciles, et prononçaient des harangues pleines de l'esprit évangélique, mais sans autre conclusion que d'exhorter le roi à restituer aux églises et aux monastères les biens distribués à des laïques, réclamations qui alarmaient les possesseurs de ces terres. Les comtes s'étaient tout à fait séparés de la couronne, et les trois monarques frères vécurent dans une alternative continuelle de réconciliations et de guerres.

Soit lassitude, soit remords, Lothaire se retira dans l'abbaye de Prüm (1), pour s'occuper de son salut; mais, dans son dernier acte de souveraineté, il méconnut encore la volonté de son père, qui

855.

(1) Aujourd'hui dans les États prussiens, province rhénane.